



## Conseil économique et social

Distr. générale  
21 décembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Deuxième session

San José (Costa Rica), 4-15 mars 2002

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Thèmes communs devant être examinés à chacune des sessions :**

**renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes**

### **Renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes**

#### **Note du Secrétaire général**

1. À sa première session, le Forum des Nations Unies sur les forêts a décidé d'inclure dans son programme de travail pluriannuel des mesures visant à renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes, thème commun qui doit être examiné à chacune de ses sessions<sup>1</sup>. Il a également décidé de collaborer avec les membres du Partenariat sur les forêts<sup>2</sup>, la Commission du développement durable et d'autres commissions techniques du Conseil économique et social; ainsi que d'autres mécanismes, organisations, institutions et instruments régionaux, et de prendre des mesures effectives pour créer une synergie avec les travaux de ces différents organes.

2. Le Forum a mis en exergue la contribution importante que le Partenariat apportait à ses travaux et qui l'aidait à atteindre les objectifs fixés et à renforcer la coopération et la coordination entre ses organisations membres aux échelons national, sous-régional, régional et mondial. Le Partenariat, institué lors d'une séance inaugurale tenue à Rome en avril 2001, est constitué d'organisations, d'institutions et de mécanismes internationaux qui sont dotés de capacités, de programmes et de moyens techniques propres à favoriser les travaux du Forum, notamment la mise en oeuvre des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts et le Forum intergouvernemental sur les forêts.

3. Le Partenariat s'est réuni cinq fois depuis sa séance inaugurale et a notamment arrêté ses modalités de fonctionnement. Dans ce cadre, il a institué un système de centres de coordination chargés d'appuyer les délibérations du Forum. Chaque centre de coordination aurait également pour tâche de faciliter et de coordonner les activités des membres du Partenariat visant à mettre en oeuvre les mesures ayant

---

\* E/CN.18/2002/1.



trait à un élément donné du Forum<sup>3</sup> qui auraient été proposées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts et le Forum intergouvernemental sur les forêts. Pour ce qui est de la coopération et de l'assistance techniques à l'échelon national, le Partenariat interviendrait sur demande formulée par les pays. Les centres de coordination du Partenariat contribueraient également aux délibérations du Forum en matière de politiques et, notamment, élaboreraient et fourniraient des éléments à inclure dans les rapports du Secrétaire général sur des composantes spécifiques du Forum; ils travailleraient en étroite coopération avec les membres du Partenariat et, le cas échéant, d'autres partenaires.

4. Au cours de la deuxième session du Forum une séance sera consacrée au renforcement de la coopération et à la coordination des politiques et programmes. Au cours de cette séance, le Partenariat présentera un rapport sur l'état d'avancement d'un cadre devant régir sa contribution aux travaux du Forum, puis le Forum fera part de ses réactions et donnera des avis. Il convient toutefois de signaler que les différents organismes qui sont membres du Partenariat ne peuvent s'acquitter de leurs tâches que conformément aux directives énoncées par leurs propres organes directeurs. Par ailleurs, le Forum voudra peut-être engager un débat sur les moyens de renforcer encore la coopération et la coordination et de créer des synergies entre les instances compétentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. La liste des réunions prévues en 2002 qui intéressent le Forum est présentée ci-après<sup>4</sup>.

#### Notes

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément No 22* (E/2001/42/Rev.1), deuxième partie, chap. I, sect. B, résolution 1/1.

<sup>2</sup> Le Partenariat sur les forêts est présidé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et comprend les membres suivants : secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification, en particulier en Afrique, Centre de recherche internationale en matière de foresterie, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, FAO, secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Banque mondiale.

<sup>3</sup> Les modalités de fonctionnement du Partenariat sont exposées dans un document de politique générale du Partenariat (publié en mai 2001), et développées dans un document-cadre qui définit la contribution du Partenariat aux travaux du Forum (publié en janvier 2002).

<sup>4</sup> On trouvera de plus amples informations sur les réunions à venir dans le domaine des forêts dans le calendrier des manifestations présenté sur le site Web du Forum, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/esa/sustdev/forests.htm>>.

**Programme des réunions prévues en 2002 intéressant le Forum des Nations Unies sur les forêts, y compris les sessions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, les conférences internationales et leurs travaux préparatoires, et les réunions des conférences des parties aux conventions des Nations Unies<sup>a</sup>**

<i>Organe/conférence</i>	<i>Réunion/session</i>	<i>Date (2002)</i>	<i>Lieu</i>
<b>1. Conseil économique et social</b>	Session d'organisation	12-15 février	New York
	Reprise de la session d'organisation	29 et 30 avril	New York
	Session de fond	1er-26 juillet	New York
<i>Commissions techniques</i>			
Commission du développement social	Quarantième session	12-21 février	New York
Commission de la condition de la femme	Quarante-sixième session	4-15 mars	New York
Commission de la population et du développement	Trente-cinquième session	1er-5 avril	New York
<i>Commissions régionales</i>			
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	Cinquante-huitième session	Mars/avril	Bangkok
Commission économique pour l'Afrique	Trente-septième session	Première semaine d'avril	Addis-Abeba
Commission économique pour l'Europe	Cinquante-septième session	6-10 mai	Genève
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Vingt-neuvième session	6-10 mai	Brasilia
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	<i>[n'est pas tenue d'organiser une session en 2002, mais peut en tenir une si elle le juge nécessaire]</i>		
<i>Comités permanents</i>			
Comité chargé des organisations non gouvernementales	Reprise de la session de 2001	14-25 janvier	New York
	Session de 2002	15-19 avril et 13-24 mai	New York
	Session d'organisation	Juin (une journée)	New York
Comité du programme et de la coordination	Session d'organisation	Mai (une journée)	New York
	Quarante-deuxième session (première partie)	10 juin-5 juillet	New York
	Quarante-deuxième session (deuxième partie)	19-30 août	New York

<i>Organe/conférence</i>	<i>Réunion/session</i>	<i>Date (2002)</i>	<i>Lieu</i>
Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement	Troisième session	9-20 décembre	New York
<b>2. Conférences internationales et leurs comités préparatoires</b>			
Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement	Dernière réunion préparatoire	14-25 janvier	New York
Conférence internationale sur le financement du développement		18-22 mars	Monterrey (Mexique)
Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable	Deuxième session	28 janvier-8 février	New York
	Troisième session	25 mars-5 avril	New York
	Quatrième session	27 mai-7 juin	Jakarta
Sommet mondial pour le développement durable		26 août-4 septembre	Johannesburg
<b>3. Conférences des Parties aux conventions des Nations Unies</b>			
Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	Sixième session	8-26 avril	La Haye
Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Huitième session	23 octobre-1er novembre	Bonn

<sup>a</sup> Voir E/2002/INF.1.